Journées d'études de l'Association
des conservateurs des antiquités et objets d'art de France

APPEL A COMMUNICATION

Regards sur les arts du feu : terre cuite, céramique, émail et verre

Tarn-et-Garonne, 29-30 septembre – 1er octobre 2022

Dans la continuité des journées d'études tenues à Granville sur le thème du métal, le colloque de l'année 2022 portera sur les arts du feu : terre cuite, céramique, émail et verre (y compris les vitraux). Le centre des arts de la table de l'abbaye de Belleperche, propriété du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, nous accueillera à priori au sein de ses riches collections d'objets directement liés à la thématique retenue. Les terres méridionales ont également abrité de nombreux centres de production de céramique ou de terre cuite : Montauban, Ardus, Auvillar, Cox ou Martres-Tolosannes. ; ateliers Virebent à Toulouse.

Objets intrinsèquement fragiles de par le matériau utilisé, les artefacts issus des arts du feu offrent une vision paradoxale quant à leur protection au titre des Monuments Historiques : les émaux médiévaux de Limoges ou les statues de terre cuite de l'époque moderne sont bien représentés, alors que d'autres objets comme ceux en céramique ou en verre demeurent souvent les parents pauvres de ces pratiques. Pour autant, ils sont présents dans le quotidien des conservateurs des antiquités et objets d'art, des conservateurs des Monuments Historiques et des musées, des chercheurs de l'inventaire et des restaurateurs. Des expositions ou des études monographiques, assortis de catalogues très fouillés et parfois conséquences de découvertes ou de restaurations récentes, ont également renouvelé la recherche dans ces domaines, que ce soit sur les artistes, les centres de production, les formes ou les pratiques.

Des contributions théoriques en histoire de l'art, des études de cas, des études monographiques sont attendues, ainsi que l'exposé des politiques à l'œuvre dans les services : quelle doctrine pour la protection des objets en terre cuite, céramique et verre, témoins du quotidien, rares exemples d'une manufacture locale souvent éphémère, œuvres d'artistes ou éléments d'une collection ? Quelle collaboration avec la Recherche et avec l'Inventaire pour l'étude des typologies ? Quelle place pour l'émail, notamment les pièces de la Renaissance et de l'époque moderne, voire contemporaine ?

Sans préjuger du plan des journées d'études et sans exclusive, les thématiques suivantes seront à explorer :

- les découvertes et protections récentes sur la thématique
- les typologies d'objets du quotidien en verre ; les réalisations originales d'artistes
- les vitraux : le cas des verrières déposées et leur mise en valeur ; la problématique juridique autour de ces déposes (immeubles par nature/objets mobiliers)
- les statues en terre cuite : artistes et ateliers, centre de productions
- les faïences et céramiques régionales : études, typologies, caractère unique de certaines pièces
- l'émail : état de la question, étude de corpus, évolution des techniques et des décors postmédiévaux
- la protection au titre des Monuments Historiques de ces objets liés aux arts du feu : critères de sélection, question des collections, exemples récents
- la restauration et la mise en valeur des objets liés à la thématique proposée.

Les propositions de communication (20 mn maximum, les études de cas de moins de 10 mn étant tout à fait possibles) sont à envoyer à Emmanuel MOUREAU, CAOA de Tarn-et-Garonne, à l'adresse suivante : emmanuel.moureau@culture.gouv.fr, sous la forme d'un résumé de 5 à 10 lignes présentant le contenu de l'intervention, avec un titre. La date limite de l'envoi des propositions est fixée au **31 décembre 2021.**

Le bureau établira le programme définitif des journées mi-janvier 2022 à partir des propositions qui seront parvenues et se réserve le droit de rejeter des candidatures.

Les actes de ces journées d'études feront l'objet d'une publication en septembre 2022 dans la collection *Regards sur…* en coédition entre l'ACAOAF et Actes Sud : les intervenants s'engagent à produire un article illustré, dont le calibrage sera fixé selon le temps retenu pour la communication, **remis impérativement avant le 15 février 2022**, la sortie des actes ayant lieu le jour de l'ouverture du colloque. Le comité de publication procèdera à une validation et à une relecture.

Contacts : Emmanuel Moureau, CAOA de Tarn-et-Garonne, DRAC Occitanie/CRMH, 32 rue de la Dalbade, BP 811 31080 Toulouse cedex 6, emmanuel.moureau@culture.gouv.fr, 07 60 58 58 11.